

Session 3 : Témoignages d'acteurs de l'assainissement

Date : 28 novembre 2013 - matinée

Douada Pankolo, Responsable du réseau d'assainissement et des stations d'épuration à l'ONEA

La station de lagunage de Ouagadougou a commencé à fonctionner en 2004. Le but de la création de la station sur le site de Kossodo est que la station soit loin de la ville pour éviter les odeurs. Elle traite aujourd'hui 5 400m³ jour. La capacité totale en prenant en compte tous les bassins est de 180 000 m³.

Au niveau de la station, il y a seulement un technicien qui s'occupe de nettoyer, enlever les éléments solides et veiller sur la station sur place. Mr Pankolo qui est responsable de la station effectue 2 visites par semaine.

En 2004, l'objectif était de 380 immeubles raccordés ; aujourd'hui, il y en a 366 raccordés. A partir de 2011, l'idée est de raccorder tous ceux qui sont sur la ZAC (zone d'assainissement collectif). La projection est de 140 000 personnes qui devront être raccordées.

Il y a aujourd'hui un regain d'intérêt pour le raccordement car l'ONEA a décidé de les subventionner à hauteur de 100 000 Fcfa.

D'où proviennent la majorité des eaux traitées ?

La Brakina envoie les deux tiers des eaux usées traitées au niveau de la station. Le 2^{ème} industriel qui envoie des flux importants est l'abattoir.

Comment ça se passe avec la tannerie ?

Le problème est qu'elle rejette du chrome qu'on n'est pas capable de bien traiter. C'est pourquoi, il a été demandé à la tannerie d'organiser deux filières de traitement : le chrome d'un côté et les eaux usées de l'autre.

Les eaux de la tannerie vont directement dans la nature actuellement.

Quelle est l'efficacité de la station ?

On connaît la qualité des eaux usées qui sont à la sortie, qui est régulièrement contrôlée : la dépollution se fait à 90% et des maraichers utilisent d'ailleurs les eaux rejetées.

Depuis la création de la station, la qualité des eaux utilisées par les maraichers a été bien améliorée, car avant les maraichers utilisaient les eaux usées non traitées de l'hôpital.

Quelle est l'utilisation maraichère des eaux usées ?

Ils étaient 400 maraichers mais ils ne sont aujourd'hui plus que 50, car on leur demande de cultiver les légumes qu'on fait bouillir ce qui limite leur offre.

En outre, au niveau de la Brakina il y avait un fort rejet de soude ce qui a dégradé leurs sols et diminué leurs rendements. Maintenant on contrôle le rejet de soude mais la terre ne s'en est pas encore remise. Les maraichers se sont fédérés en association pour pouvoir dialoguer avec l'ONEA

Comment la station traite les dépôts des vidangeurs ?

La station va traiter la partie liquide que les vidangeurs peuvent laisser à l'entrée. Concernant la partie solide, il n'y a actuellement pas de décision sur ce qui va se faire.

Actuellement les boues de vidange sont traitées à 28%.

Quelle valorisation des boues de vidange ?

Il y a un projet de la fondation Bill and Melinda Gates pour la production de biogaz, mais c'est encore à l'étude.

Moustapha Ouattara, Président de l'UNIVICI (association des vidangeurs de Côte d'Ivoire)

Les vidangeurs manuels et mécaniques de Côte d'Ivoire se sont fédérés pour dialoguer avec l'Etat. C'est ainsi que l'Unavici a été créée.

En Côte d'Ivoire, il y a eu des tensions au moment où des déchets toxiques ont été déversés dans la ville et les vidangeurs ont été accusés : il y a eu à ce moment-là des problèmes d'agressions, de saccage des camions, de racket des forces de l'ordre. Les gendarmes se mettaient devant les sites de dépotage pour demander aux vidangeurs de payer. C'est là que les vidangeurs ont eu besoin de se fédérer ; ils savaient que les gens qui gèrent les déchets n'avaient pas d'ennui ; il fallait obtenir la même chose.

Les relations avec les autorités sont bien meilleures aujourd'hui, car les autorités ont compris l'importance du rôle crucial des vidangeurs, qui récupèrent tout ce que le corps humain peut produire et que l'autorité publique ne sait pas traiter.

Quelle gestion et quel entretien des sites de dépotage ?

Il y avait un gérant des postes de dépotages mais il ne connaissait pas le principe de vidange... Aujourd'hui la fédération a repris en main cette gestion. L'argent est collecté par l'Unavici qui ensuite gère les sites car elle en a la compétence. Au départ, il y avait 18 sites, maintenant il y en a 3 (2 officiels et 1 non officiel).

Quelle est la gestion dans les autres villes d'Abidjan ?

Il n'y a pas de postes de dépotage ailleurs qu'à Abidjan. En Côte d'Ivoire, un camion a un numéro comme une carte de visite. Les gens appellent les vidangeurs, et des camions viennent d'Abidjan résoudre les problèmes ailleurs.

Quel est le coût moyen d'une vidange ?

Le coût de la vidange est fonction de la distance du poste de dépotage ; mais lorsqu'on arrive sur le site on voit aussi l'état des fosses. Par exemple, s'il y a besoin de faire un curage ça a un coût.

Il y a une analyse de la fosse, du nombre de cuves, de la quantité de boues, des ordures qui y sont intégrées, qui permet de déterminer le coût de la prestation.

Quelle vision avez-vous du métier de vidangeur ?

Il y a une certaine fierté : il y a aujourd'hui des gens qui sont capables de descendre à 100 mètres. On dit souvent : « on travaille dans le caca, mais on ne mange pas le caca », de la même manière qu'il n'y a pas de mélange entre l'eau et l'huile.

Quelle gestion des risques du métier ?

Nous savons que tout ce que le corps humain rejette ce sont des microbes : parmi les vidangeurs, on observe souvent des maladies bizarres. L'Unavici est en contact avec une maison d'assurance pour pouvoir assurer une couverture sociale aux vidangeurs. Sur les 2000Fcfca que les camions paient, un fonds est dégagé pour l'assurance sociale. Par ailleurs, il y a une prise en charge par le Ministère de la santé pour la vaccination.

Comment devient-on vidangeur ?

Ce n'est pas par hasard, il faut aimer le métier. Ensuite, il faut être en contact avec quelqu'un qui connaît le métier pour qu'il t'apprenne comment gérer ton camion, etc...

Wilfried Somé, Chef de service eau et assainissement à la direction du développement durable de la Mairie de Ouagadougou et Mohamed Compaoré, Secrétaire général de l'association Jeunes volontaires sans frontières au Burkina Faso

Quelle est votre mission sur les questions d'assainissement ?

Il y a 500km de caniveaux dans la ville de Ouagadougou. Un partenariat a été avec l'association AJVSME pour la gestion et l'entretien de ces ouvrages de drainage. Un programme hebdomadaire est établi et 150 volontaires de l'association sont mobilisés quotidiennement pour assurer le curage des installations. Une fois les déchets curés, ils sont transportés à un centre de traitement des déchets.

Au niveau de votre service qui travaille avec vous ?

Il y a le chef de services et un technicien.

Où se situe ce réseau ?

Le réseau se situe principalement auprès des voies bitumées. Dans les zones non loties, il n'y a pas d'ouvrage d'assainissement, pas de caniveaux. Il y a 98% de caniveaux couverts dans la zone commerciale, tandis que dans la périphérie les caniveaux sont ouverts.

Quels problèmes posent l'entretien de ces installations ?

Les caniveaux sont considérés dans la ville de Ouagadougou comme des dépotages : on retrouve des fèces, des sachets en plastique, des animaux morts, des serpents... Le problème est de gérer les eaux de pluies. En 2009, il y a eu de grosses inondations, et les caniveaux ont été complètement obstrués. Dorénavant, il faut curer plus régulièrement.

Comment identifier les zones à curer ?

Cela se fait de plusieurs façons : il y a des gens qui viennent signaler un problème eux-mêmes ; une radio Fm possède une émission qui signale les nuisances ; et enfin, les services eux-mêmes identifient des zones à problèmes.

Quel linéaire de curage préventif ? Curatif ?

Il y a 534 km curés pour 54 508m3 de produits de curage. Le curage est à la fois curatif et préventif en intervenant très régulièrement sur les points noirs (zones commerciales, grand marché...).

Le but n'est-il pas la sensibilisation aux bonnes pratiques plutôt que de passer son temps à curer ?

La population est plus sensibilisée car elle-même a été victime lors des inondations. Mais la sensibilisation est difficile car la population n'est pas du tout associée à la construction des ouvrages.

Ne serait-il pas intéressant au bout d'un moment de sanctionner les mauvais comportements ?

Il y avait un arrêté pour sanctionner par exemple les gens qui déchargent des charrettes d'ordures dans les caniveaux mais depuis la crise cela se fait de moins, car il est difficile de sanctionner économiquement les populations.

Sekou Zerbo, Directeur des services techniques municipaux de la Commune de Ouahigouya

Ouahigouya est la 3^{ème} ville du Burkina Faso. Depuis le transfert de compétences dans le cadre de la décentralisation, les communes ont en charge les ouvrages de drainage des eaux pluviales.

Dans les ouvrages d'assainissement liquide, il y a toujours de l'assainissement solide ; et la gestion des déchets est tout aussi primordiale. L'ONEA est partenaires de la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les services techniques municipaux sont perpétuellement en contact avec la population qui déverse dans les ouvrages. Malgré le passage d'un bureau d'étude il y a 4 ans, le secteur traditionnel n'a pas bougé. Du coup en saison pluies, les ouvrages de drainage des eaux pluviales sont complètement ensablés, la population manifeste.

Le budget pour l'évacuation des déchets est de 10 000 000 Fcfa, mais il n'y a pas de fonds pour faire du préventif et pour mobiliser la population pour faire des curages réguliers.

Comment ça se passe pour la vidange ?

Il y a un vidangeur mécanique et plusieurs vidangeurs manuels. Le problème est que les vidangeurs manuels déversent souvent dans la rue. Ça crée des tensions entre voisins ; et chaque matin en saison des pluies, il y a des plaintes quand on arrive au service.

Quelles solutions sont possibles pour améliorer la situation ?

Aujourd'hui, la loi permet de créer des cadres de concertations pour réunir les acteurs et discuter de ces questions. Un cadre a été créé en 2012 : des acteurs vont se réunir en décembre pour essayer que toutes les parties prenantes puissent s'entendre.

La question de la mobilisation des populations et du changement de comportement est très importante.

Quelle relation avec les élus quand on est technicien sur l'assainissement ?

C'est très compliqué de mobiliser les responsables politiques sur les questions d'assainissement. Il faut sensibiliser les élus autant que la population.